

CAPa JARDINIER PAYSAGISTE

ALTERNANCE

LA FORMATION

Ce jardinier paysagiste travaille pour une entreprise paysagiste, une collectivité territoriale ou pour le service espaces verts d'une ville. Il est capable d'assurer les travaux nécessaires à l'entretien d'un espace vert ou d'un jardin : travaux d'aménagement, arrosage, décoration, plantation de végétaux d'ornement, utilisation de fertilisants et produits phytosanitaires, entretien courant du matériel, relations avec les fournisseurs et les clients.



PROGRAMME

FORMATION PRATIQUE

- Entreprise et vie professionnelle : être capable de se situer dans une entreprise : environnement social et économique (droits, obligations, relations professionnelles, partenaires)
- Bases scientifiques des techniques professionnelles : être capable de repérer les principaux phénomènes environnementaux (physique, chimie, biologie, agronomie); les enjeux du développement durable transférables.

FORMATION THÉORIQUE

- Communication : être capable de s'exprimer à l'oral et à l'écrit dans différentes situations (relation clients, communication avec sa hiérarchie, ses collègues, les fournisseurs...)
- Traitement de données mathématiques : être capable d'appliquer des outils mathématiques en situation professionnelle : calcul de surface de pose, calcul de dose (engrais, produit phytosanitaire, béton), volume, bon de commande.
- Module socio-culturel, monde actuel : être capable d'appréhender le monde, les cultures, l'histoire à travers les jardins. Adopter des pratiques respectueuses de l'environnement écologique, social, économique et culturel.
- Être capable d'appliquer les règles d'hygiène et de sécurité au quotidien dans les situations professionnelles

MODALITÉS

DURÉE DE FORMATION

2 ans

ÉVALUATION

60% en CCF (Contrôle en Cours de Formation)
40% en épreuves terminales

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir signé un contrat d'apprentissage

FINANCEMENT

Apprentissage : parcours financé par le Conseil Régional
Apprenti : avoir entre 16 et 30 ans

DÉBOUCHÉS ET POURSUITES D'ÉTUDES

Le CAPa JP débouche sur la vie active mais il est possible, à certaines conditions, d'accéder à un niveau supérieur : Baccalauréat Professionnel ou Brevet Professionnel en aménagement paysager ou Certificat de spécialisation

► UFA de COULOGNE

► UFA de LESQUIN (sur les sites de Lesquin et de l'UFA Ste Barbe Fondation d'Auteuil à Loos-en-Gohelle)